

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU MARDI 6 MARS 2012**

Le mardi 6 mars deux mille douze à dix huit heures trente, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 29 février deux mille douze qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

L'ordre du jour définitif est le suivant :

- 1- Désignation du Secrétaire de séance. (D06-47)
- 2- Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 24 janvier 2012. (D06-48)
- 3- Autorisation donnée au représentant de la Ville de Paris de voter en assemblée générale de copropriété l'aliénation de parties communes et la modification de la grille de répartition des charges qui en résulte dans l'immeuble 13, quai de Conti (6^e). (DLH 2012-42)
- 4- Subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie - Comité local du 6^e arrondissement (6^e).
Montant : 1 000 euros. (DAC 2012-148)
- 5- Subvention à l'association Saint-Placide Cherche-Midi pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2011 (6^e). Montant : 12 000 euros. (DDEEES 2012-22)
- 6- Subvention au Comité de Saint-Germain des Prés Saint-Germain des Prés d'hier d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2011 (6^e). Montant : 9 000 euros. (DDEEES 2012-23)
- 7- Subvention à l'association Paris Potier (5^e). Montant : 10 000 euros. (DDEEES 2012-53)
- 8- Subvention et convention avec l'Office du Mouvement Sportif du 6^e arrondissement (6^e).
Montant : 4 000 euros. (DJS 2012-26)
- 9- Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Olivier Harty de Pierrebourog 14, rue de Tournon (6^e). (DAC 2012-152)
- 10-Demande de modification de statuts formulée par la congrégation dénommée « Province de France de la Société de Marie ». (DUCT 2012-86)
- 11-Réforme de la tarification applicable aux activités commerciales organisées à titre temporaire sur le domaine public municipal. (DDEEES 2012-18)
- 12-Signature de 11 conventions d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale sur des sites prestigieux de Paris. (DDEEES 2012-68)

13-Liste des emplacements destinés à accueillir une activité commerciale sur l'espace public à Paris. (DDEES 2012-69)

14-Vœu présenté par Romain LEVY, Juliette RAOUL-DUVAL et Emmanuel PIERRAT relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012. (V06-49)

15-Autorisations de programme.

16-Affaires diverses.

Membres présents :

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris, Maire du 6^e
Madame Geneviève BERTRAND, Conseillère de Paris, Adjointe au Maire
Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
Madame Danielle TOCHÉ, Adjoint au Maire
Monsieur David-Hervé BOUTIN, Conseiller d'Arrondissement
Madame Chantal DELOURME, Conseillère d'Arrondissement
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Romain LEVY, Conseiller de Paris, Adjoint au Maire de Paris
Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.
- Monsieur Emmanuel PIERRAT, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Romain LEVY, Conseiller de Paris et du 6^e, Adjoint au Maire de Paris.

Membre arrivé en cours de séance ayant donné pouvoir :

- Madame Chantal DELOURME, Conseillère d'Arrondissement, arrive en cours de séance lors de la discussion du point -12- « Signature de 11 conventions d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale sur des sites prestigieux de Paris. (DDEES 2012-68) ». Pour les votes des points -1- à -11-, elle a donné pouvoir à Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire.

Membre parti en cours de séance ayant donné pouvoir :

- Madame Geneviève BERTRAND, Conseillère de Paris, Adjointe au Maire, quitte la séance lors de la discussion du point -5- « Subvention à l'association Saint-Placide Cherche-Midi pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2011 (6^e). Montant : 12 000 euros. (DDEES 2012-22) » et donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris, Maire du 6^e.

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Observations :

1) Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire, arrive en séance lors de la discussion du point -3- « Autorisation donnée au représentant de la Ville de Paris de voter en assemblée générale de copropriété l'aliénation de parties communes et la modification de la grille de répartition des charges qui en résulte dans l'immeuble 13, quai de Conti (6^e). (DLH 2012-42) », et participe au vote de ce point.

Il quitte la séance lors de la discussion du point -14- « Vœu présenté par Romain LEVY, Juliette RAOUL-DUVAL et Emmanuel PIERRAT relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012. (V06-49) », et ne participe pas au vote de ce point.

2) Monsieur David-Hervé BOUTIN, Conseiller d'Arrondissement, arrive en séance lors de la discussion du point -3- « Autorisation donnée au représentant de la Ville de Paris de voter en assemblée générale de copropriété l'aliénation de parties communes et la modification de la grille de répartition des charges qui en résulte dans l'immeuble 13, quai de Conti (6^e). (DLH 2012-42) », et participe au vote de ce point.

3) Point -7- : « Subvention à l'association Paris Potier (5^e). Montant : 10 000 euros. (DDEES 2012-53) »

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, s'abstient au motif que les comptes de l'association « Paris Potier » se confondent avec ceux de la manifestation « Les journées de la céramique », ce qui n'est pas conforme aux statuts, et au motif également d'un risque de dérive commerciale de cette association.

4) Point -14- : « Vœu présenté par Romain LEVY, Juliette RAOUL-DUVAL et Emmanuel PIERRAT relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012. (V06-49) »

Les élus de la majorité municipale votent contre au motif que Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris, Maire du 6^e :

- Rappelle que ce vœu a été transmis hors délai réglementaire mais qu'il a souhaité, compte tenu de la nature du sujet, l'inscrire néanmoins à l'ordre du jour ;
- Indique que ce vœu est mal rédigé et surtout que la notion de « dotation attribuable au 6^e arrondissement » n'est pas claire et ne correspond pas à ce qui peut être alloué à chaque établissement par le rectorat de chaque académie.

Ces motifs amènent le Maire du 6^e à proposer un rejet de ce vœu.

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris, Maire du 6^e, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1- Désignation du secrétaire de séance. (D06-47)

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

2- Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 24 janvier 2012. (D06-48)

VOTANTS : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 24 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

3- Autorisation donnée au représentant de la Ville de Paris de voter en assemblée générale de copropriété l'aliénation de parties communes et la modification de la grille de répartition des charges qui en résulte dans l'immeuble 13, quai de Conti (6^e). (DLH 2012-42)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'autorisation donnée au représentant de la Ville de Paris de voter en assemblée générale de copropriété l'aliénation de parties communes et la modification de la grille de répartition des charges qui en résulte dans l'immeuble 13, quai de Conti (6^e) est adoptée à l'unanimité.

4- Subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie - Comité local du 6^e arrondissement (6^e). Montant : 1 000 euros. (DAC 2012-148)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie - Comité local du 6^e arrondissement (6^e), d'un montant de 1 000 euros est adoptée à l'unanimité.

5- Subvention à l'association Saint-Placide Cherche-Midi pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2011 (6^e). Montant : 12 000 euros. (DDEES 2012-22)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La subvention à l'association Saint-Placide Cherche-Midi pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2011 (6^e), d'un montant de 12 000 euros, est adoptée à l'unanimité.

6- Subvention au Comité de Saint-Germain des Prés Saint-Germain des Prés d'hier d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2011 (6^e). Montant : 9 000 euros. (DDEES 2012-23)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La subvention au Comité de Saint-Germain des Prés Saint-Germain des Prés d'hier d'aujourd'hui et de demain pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2011 (6^e), d'un montant de 9 000 euros, est adoptée à l'unanimité.

7- Subvention à l'association Paris Potier (5^e). Montant : 10 000 euros. (DDEES 2012-53)

VOTANTS : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

La subvention à l'association Paris Potier (5^e), d'un montant de 10 000 euros, est adoptée à la majorité.

8- Subvention et convention avec l'Office du Mouvement Sportif du 6^e arrondissement (6^e). Montant : 4 000 euros. (DJS 2012-26)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La subvention et la convention avec l'Office du Mouvement Sportif du 6^e arrondissement (6^e), d'un montant de 4 000 euros, est adoptée à l'unanimité.

9- Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Olivier Harty de Pierrebourg 14, rue de Tournon (6^e). (DAC 2012-152)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Olivier Harty de Pierrebourg 14, rue de Tournon (6^e), est adoptée à l'unanimité.

10- Demande de modification de statuts formulée par la congrégation dénommée « Province de France de la Société de Marie ». (DUCT 2012-86)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La demande de modification de statuts formulée par la congrégation dénommée « Province de France de la Société de Marie », est adoptée à l'unanimité.

11- Réforme de la tarification applicable aux activités commerciales organisées à titre temporaire sur le domaine public municipal. (DDEES 2012-18)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La réforme de la tarification applicable aux activités commerciales organisées à titre temporaire sur le domaine public municipal, est adoptée à l'unanimité.

12- Signature de 11 conventions d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale sur des sites prestigieux de Paris. (DDEES 2012-68)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La signature de 11 conventions d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale sur des sites prestigieux de Paris, est adoptée à l'unanimité.

13- Liste des emplacements destinés à accueillir une activité commerciale sur l'espace public à Paris. (DDEES 2012-69)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La liste des emplacements destinés à accueillir une activité commerciale sur l'espace public à Paris, est adoptée à l'unanimité.

14- Vœu présenté par Romain LEVY, Juliette RAOUL-DUVAL et Emmanuel PIERRAT relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012. (V06-49)

VOTANTS : 12 POUR : 3 CONTRE : 9 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu présenté par Romain LEVY, Juliette RAOUL-DUVAL et Emmanuel PIERRAT relatif à la diminution des moyens humains pour la rentrée scolaire 2012, est rejeté à la majorité.

15- Autorisations de programme.
(néant)

16- Affaires diverses.
(néant)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20.

La secrétaire de séance



Marie-Thérèse LACOMBE